

## Interpellation : Pour une variété dans les attributions de marché de gré à gré de la ville de Nyon

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Lors du dernier Conseil, nous avons appris que lors des attributions de marché de gré à gré, la Municipalité, probablement par habitude de simplification, ne demande pas systématiquement plus d'une offre lorsqu'elle mandate des entreprises, des fournisseurs de services ou des artisans, et ce aussi lorsque cela concerne des montants importants (voir le préavis 2022/08 pour un coût estimé de CHF 140'000.-).

Cela nous semble être une pratique peu compétitive et qui manque d'impartialité.

Bien que les entreprises aujourd'hui sollicitées par la ville aient toutes les compétences requises pour les mandats, il subsiste un manque d'ouverture du marché de la ville à d'autres prestataires locaux.

En effet, nombreuses sont les sociétés nyonnaises, qui contribuent au ménage nyonnais, qui souhaiteraient avoir l'opportunité de pouvoir soumettre leur meilleure offre lors de ces attributions.

Comme relevé lors du Conseil extraordinaire du 31 janvier dernier, la ville grandit, et l'organisation des services évolue. Il est par conséquent normal et souhaitable qu'il y ait aussi une évolution en ce qui concerne l'attribution des contrats de la ville de gré à gré.

Ce constat ne concerne heureusement que le marché de gré à gré. Le marché public, soumis aux règles AIMP, est lui bien ancré dans le fonctionnement des procédures d'attribution de la ville.

Forts de ces constats, nous demandons à la Municipalité :

- Pourquoi elle ne revoit pas sa politique d'attribution des marchés de gré à gré, en mettant en place de manière systématique un processus de comparaison de plusieurs offres (3 offres nous paraît un bon compromis) ?

- Pourquoi elle ne sollicite pas systématiquement les entreprises, les artisans nyonnais ?

Pour le groupe PLR

Caroline Bordier, Yves Gauthier-Jaques, Laure Damtsas, Véronique Olsen, Maurice Frei, Sybille Hentsch, Michael Sauerlaender, Olivier Riesen, Vincent Buccino, John Santantoniou, Véronique Bürki, Francia Ramos.